

# SILLY-LE-LONG

Juin 2015

## Edito du Maire

Comme de nombreux habitants de notre village, vous avez subi les désagréments dus aux travaux d'assainissement réalisés Grande Rue ; en effet, un effondrement de la conduite du réseau des eaux usées et de la chaussée nous a contraint d'agir dans l'urgence.

Pour mémoire, entre 2001 et 2007, le Conseil Municipal conduit par Dominique Léger, conscient de l'état du réseau suite aux informations communiquées par la SAUR, avait engagé une première tranche de travaux. La deuxième tranche avait été provisionnée mais n'a toutefois pas été réalisée par la suite.

En 2014, le Syndicat Intercommunal d'Assainissement (dont je suis Vice-président) a commandé une étude ; le prestataire vient de rendre le résultat de ses investigations, il est confirmé que certaines parties du réseau sont en mauvais état. Une réunion est prévue le 30 juin prochain pour définir l'étendue des travaux à réaliser. A l'issue de cette réunion nous engagerons le processus de rénovation car les réparations faites dans l'urgence coûtent très cher à la collectivité.

Concernant l'ouverture de la bretelle Sud de la Nationale 2 (Silly Le Long/Soissons et Paris/Silly Le Long), comme précisé dans mon dernier édito, le Sous-Préfet de Senlis s'était engagé pour une ouverture courant juillet 2015. Interrogés par mes soins courant mai sur les mesures concrètes de préparation de cette ouverture, les services de la DREAL faisaient état d'un retard dans la mise en œuvre. Les représentants des communes de Silly Le Long, Le Plessis Belleville, Lagny Le Sec, Montagny Ste Félicité et Nanteuil Le Haudouin réunis en Sous Préfecture, le 19 mai dernier, ont appris que l'enquête publique avait pris du retard et se déroulerait finalement du 10 juin au 10 juillet 2015. A l'issue des conclusions de cette enquête publique (fin juillet au plus tard), le Sous-Préfet prendra un arrêté qui permettra de débiter les travaux de signalisation ; l'ouverture de la bretelle Sud pourra intervenir au mois de septembre 2015.

S'agissant de la réfection de la route de Silly Le Long/Nanteuil Le Haudouin (VC4), nos deux communes se sont réunies à plusieurs reprises afin de bien définir les besoins, en relation avec l'ADTO chargée de l'étude et des estimations de coûts. Le projet est maintenant bouclé, les chiffrages sont réalisés, le Conseil Municipal pourra délibérer prochainement pour permettre les demandes de subventions. Une convention sera signée entre les deux communes afin que Silly Le Long représentée par son Maire pilote le dossier.

Au sujet de cette VC4, un article a été publié le 7 juin dernier dans le journal Le Parisien, mon nom a été cité sans pour autant m'interroger pour constituer cet article. Je tiens donc à préciser les éléments suivants. Après obtention des subventions (nous espérons en 2016), nous engagerons les travaux, la route sera alors mise en sens unique : départ de Silly Le Long par la bretelle Sud de la RN2 vers Nanteuil Le Haudouin et retour vers Silly Le Long par la VC4.

Pour l'année en cours la Commission Sécurité et le Conseil Municipal devront se pencher sur la problématique de circulation sur la VC4, compte tenu de l'état de la route et du comportement de nombreux conducteurs (vitesse excessive malgré la limitation de vitesse à 50 km/h). En tout état de cause, après travaux la circulation sera rétablie à double sens.

Je dois également vous informer de la démission de Romuald Aupérin de son mandat de conseiller municipal ; en effet Romuald quitte le village pour s'installer en Bretagne.

Enfin, nous avons promis de vous rencontrer à plusieurs reprises au cours de chaque année, cela a été fait en début d'année à l'occasion des vœux du Maire ; **je me tiendrai également à votre disposition le 20 juin prochain à partir de 9 heures, pour un échange au cours d'un petit déjeuner offert par la municipalité, dans la salle multifonction. Profitez de ce moment pour rencontrer vos élus et participer à la vie de votre commune.**

A bientôt je l'espère.

Bien cordialement

Daniel LEFRANC

### ENQUETE PUBLIQUE

Comme affiché sur le panneau de la mairie une enquête publique est réalisée sur l'échangeur de la RN2.

Vous êtes invités à prendre connaissance du dossier, et éventuellement à porter au registre vos avis et commentaires concernant la réalisation de ce projet :

- soit aux jours d'ouverture de la mairie, entre le mercredi 10 juin 2015 et le vendredi 10 juillet 2015
- soit lors des permanences du Commissaire enquêteur qui sera à même de répondre à vos interrogations.

Vous pouvez rencontrer le Commissaire enquêteur salle du conseil :



*Il y a des moments où l'entraide est importante. Période de canicule, de grand froid, ou simplement, période de mauvaise santé. Vos proches s'occupent de vous, mais, ils peuvent aussi s'absenter. Vous appréhendez ce moment. Faites vous connaître au CCAS de la mairie.*

*Nous mettrons tout en œuvre pour garder le contact avec vous (téléphone, visite, ...)*



## **DIRECTIVE DU PREFET DE L'OISE**

### **URBANISME : PLU**

Monsieur le Préfet de l'Oise dans sa circulaire en date du 11 juin 2015 rappelle aux Maires d'effectuer des tournées d'inspection régulières pour détecter les infractions d'urbanisme au titre des actions pré-judiciaires.

Le droit de visite est prévu à l'article L461-1 du code de l'urbanisme.

Nous vous demandons de régulariser rapidement par des déclarations d'urbanisme toutes les surfaces bâties, les aménagements de combles, etc..., qui ne seraient pas déclarés.

Pour les travaux non terminés depuis plusieurs années, nous vous demandons de communiquer rapidement un délai de fin de travaux.

Exemples d'infractions :

- Un mur en parpaings, non revêtu d'un enduit est une infraction au PLU.
- Une construction précaire effectuée avec des matériaux de récupération est une infraction au PLU.
- L'évacuation des eaux pluviales sur le domaine public d'une construction édifiée après 1999, est illégale,
- L'évacuation des eaux pluviales dans le réseau des eaux usées, est illégale.



# PROGRAMME DU 14 JUILLET 2015

La commune, l'ASS FOOT, le Club de l'Amitié et Fêtez Silly s'unissent

## **Au Square**

10h à 17h30 Concours de pétanque

Buvette et restauration rapide

Café et gâteaux

14h à 18h Jeux divers

## **Au Stade**

18h Jeux apéro

Buvette

19h30 Repas / Karaoké

Menu Couscous + salade de fruits pour 11 €

## **La Muncipallté vous donne rendez-vous au stade**

à 20h45 Distribution de lampions et bonbons

21h45 Départ du cortège de la retraite aux flambeaux

Qui parcourra les rues Buchet, de Senlis, St Jean, Grande Rue, de la

Procession et retour au stade.



# Les Amis du Vélo

La Commission Sports et Loisirs et les Amis du Vélo vous proposent une animation sportive loisir, course à pieds + VTT en équipe de deux ou individuel sur les chemins de Silly.

Pour les jeunes de 12 à 18 ans une autorisation des parents sera demandée.

**Le samedi 26 septembre à 9 h 30 départ et arrivée à la Mairie**

Cette organisation est réservée aux habitants de Silly et amis, ce ne sera pas une épreuve dite sportive.

La participation sera de 3 € sous couvert de votre propre assurance, possibilité de prendre une assurance corporelle à l'inscription au tarif de 3 €, soit un total de 6 €.

Le ravitaillement en eau sera assuré + sucrerie.



## Le forum des Associations

Les associations vous présenteront leurs activités et planning 2015/2016 à l'occasion du Forum du :

**samedi 5 septembre 2015**

Salle multifonction à Silly Le Long de 9h à 13H

## Tournois jeunes 2015

Stade Louis BOCQUET:

**Catégorie U13 le 20 juin 2015**

Venez encourager nos jeunes lors de cette journée festive.

**Recrutement pour la saison 2015/2016**

**Catégorie U6 -U7 et U8- U9 années de naissance 2007 à 2011.**

**Catégorie U11 années de naissance 2005 et 2006**

**Catégorie U15 années de naissance 2001 et 2002**

**Catégorie U18 années de naissance 1998 à 2000**

Toute personne souhaitant participer à l'encadrement et à l'accompagnement sera la bienvenue.



## Du nouveau pour le Noël des enfants.

**Scolarisés de la maternelle au CM2**

La Municipalité vous invite à venir choisir, sur une liste mise à votre disposition, le jouet qui plaira le plus à votre enfant.

S'adresser au secrétariat de la mairie avant le **10 septembre 2015**.

## Voyage en Alsace

Hélas vous constatez com-



comme pouvez le ter, le carplet.

## Inscription cantine

Si vous souhaitez que votre enfant déjeune à la cantine lors de la prochaine rentrée scolaire, vous devez obligatoirement l'inscrire, même s'il a déjà été inscrit en 2015. Le dossier sera remis à votre enfant par l'école.

Pour une nouvelle inscription es dossiers sont à retirer au secrétariat de la mairie et à rendre au plus tard :





## RESERVATION AU REPAS DU 14 JUILLET 2015

Les personnes suivantes s'inscrivent au repas du soir

Organisé par Fêtez Silly :

Nom et Prénom	N° de téléphone

**Prix du repas : couscous + salade de fruits**

**11 €**

**Inscription en Mairie**

**Ci-joint chèque à l'ordre de Fêtez Silly**

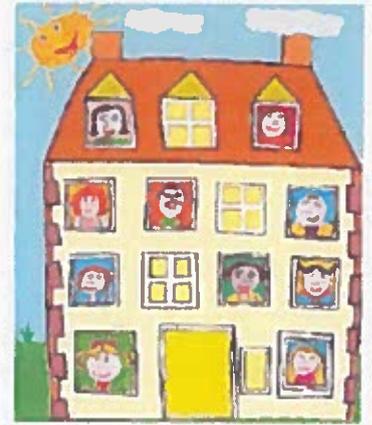
**Un chèque de 11€ x ..... =**



Association des parents d'élèves de Silly Le Long



Centre Social Rural du Canton



de Nanteuil-le-Haudouin

# KERMESSE



## LE 27 JUIN 2015



## A PARTIR DE 11H

- Spectacle des enfants
- Restauration sur place
- Nombreux stands
- Surprises
- Tombola etc

